

# Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite  
(2000-2003)**

**du Cégep de Sorel-Tracy**

*Mars 2004*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Introduction**

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Sorel-Tracy a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

## **Les indicateurs de réussite**

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

### **La réussite des cours en première session**

De façon générale, la réussite des cours en première session a connu une hausse de 1998 à 2002. Le taux global de réussite des cours a augmenté de 1998 à 2001 avant de connaître un léger repli en 2002, demeurant néanmoins supérieur au niveau de 1998. Dans son interprétation, le Collège souligne que les taux « global et maximal » de réussite dépassent les cibles visées et sont supérieurs à ceux du réseau collégial public. Il a aussi examiné les taux de réussite pour chacun de ses programmes et pour tous les cours ciblés dans son plan de la réussite.

### **La réinscription au troisième trimestre**

Pour l'ensemble de la population, le taux de réinscription au troisième trimestre a augmenté de 1998 à 2001. Pour les programmes ciblés par le Ministère, en tenant compte de la variabilité causée par le faible nombre d'étudiants, les programmes *Soins infirmiers* et *Techniques de l'informatique* démontrent une stabilité alors que les autres connaissent des hausses. Le Collège souligne que tous ces programmes ont des taux de réinscription égaux ou supérieurs à 90 % pour la cohorte 2001, ce qui les place au-dessus des taux correspondants pour le réseau. Pour les programmes ciblés par le Collège (le Collège a défini des cibles pour chacun de ses programmes concernant les réinscriptions à l'interne), le programme *Arts et lettres* se démarque avec un taux stable très bas et en-deçà des cibles et le programme *Sciences humaines* montre une baisse de 10 % en 2001 par rapport à 2000. Pour le reste, les taux sont stables ou en hausse, et généralement au-delà des cibles visées.

### **La diplomation**

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Néanmoins, les taux de diplomation en durée prévue, pour l'ensemble de la population et autant au secteur préuniversitaire qu'au secteur technique, démontrent des hausses importantes de l'ordre de 20 % de 1997 à 2000. Le Collège souligne qu'il s'agit d'une remontée remarquable par rapport aux taux correspondants du réseau.

### **Appréciation des résultats obtenus**

L'analyse des indicateurs permet au Collège de conclure qu'ils ont en général connu une progression par rapport aux cohortes de référence et qu'ils ont dépassé les cibles visées dans son plan institutionnel, tout en le plaçant au-dessus de la moyenne du réseau. Dans le

prochain plan, une attention particulière sera portée aux cours présentant un taux de réussite inférieur à 70 % ainsi qu'au taux de diplomation en *Accueil et intégration*. La Commission est globalement en accord avec cette appréciation.

## **La mise en œuvre**

Le Collège a mis en place la très grande majorité des mesures qui étaient prévues au plan. D'après lui, la tournée annuelle des départements par la Direction des études et les rencontres avec les représentants des coordinations départementales ont été très appréciées par les intervenants. Cette animation du milieu a sans aucun doute soutenu la préoccupation envers la réussite des étudiants démontrée par l'ensemble de la communauté collégiale. La mise en place du système de suivi des cohortes SPR devrait permettre d'obtenir rapidement une vue d'ensemble des programmes et faciliter la production des plans de résultats attendus que les départements doivent déposer au début de chaque année. La Commission note que le Collège a effectué un suivi annuel de la mise en œuvre de son plan, ce qui l'a amené à abandonner certaines des actions en cours de route et à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait.

## **L'efficacité des mesures**

Ayant procédé à l'examen des divers indicateurs, le Collège conclut que les mesures mises en place pour améliorer la réussite, la réinscription et la diplomation des étudiants se révèlent, de manière générale, efficaces. D'après le Collège, il va de soi que le centre d'aide en français, les mesures d'encadrement des départements et la diminution du nombre d'élèves dans certains cours ont aidé à l'atteinte des cibles visées. Il est également clair que l'élaboration d'une politique quant aux examens de reprise et le bulletin de mi-session favorisent la réussite, la réinscription et la diplomation.

L'analyse que le Collège fait de l'efficacité des mesures mises en place traite de la majorité d'entre elles. Cependant, cette analyse plutôt superficielle s'attache plus à décrire les mesures qu'à en évaluer la mise en œuvre et l'impact sur la réussite des étudiants. De ce fait, elle ne permet pas au Collège de porter un jugement sur l'efficacité de chacune d'entre elles ni d'identifier les plus efficaces. Bien que certaines mesures sont soulignées comme particulièrement efficaces par le Collège, cette efficacité n'a effectivement pas été démontrée. La Commission *suggère* au Collège de se donner les moyens d'évaluer les mesures qu'il met en place, notamment par l'examen de l'efficacité de leur mise en œuvre et de leur impact sur les indicateurs de réussite.

## **Conclusion**

De façon générale, la réussite des cours au premier trimestre a progressé depuis la mise en œuvre du plan de la réussite. Le taux de réussite maximal des cours en première session suit une tendance à la hausse, et le taux global est supérieur de 2 % à 5 % à celui du réseau. La réinscription globale au troisième trimestre est en hausse et systématiquement supérieure de 3 % à 6 % à celle du réseau.

L'un des points forts du plan quant à sa mise en œuvre est sans contredit la grande concertation des intervenants. L'animation dynamique et constante du milieu a permis de maintenir un niveau élevé de sensibilisation aux problèmes rencontrés par les étudiants concernant la réussite et la persévérance aux études. La Commission souligne l'attention que le Collège témoigne à la qualité de la relation entre les enseignants et les étudiants, notamment par le programme de valorisation de l'intégration des TIC dans l'enseignement et par l'appui qu'il apporte aux enseignants dans leur développement professionnel. Le Collège complète la mise en place du système SPR, ce qui améliorera la qualité et la disponibilité des informations sur les programmes. Dans son prochain plan, la Commission lui suggère d'analyser plus en profondeur l'efficacité de la mise en œuvre des mesures ainsi que leur impact sur les indicateurs de réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sylvain Parent, agent de recherche